



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de lutte contre le sida

Question écrite n° 67572

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui donner des indications sur les aides versées par l'État à des associations au titre de la lutte contre le sida. Il souhaite connaître les montants versés aux associations nationales en 2003 et 2004, les critères précis d'attribution de ces aides, ainsi que les documents et pièces que doivent fournir les associations pour bénéficier de ces aides.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67572

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6226